
DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENTION D'UN
AGREMENT POUR L'OUVERTURE ET L'EXPLOITATION
D'UNE AGENCE D'HOTESSE**

1. Un formulaire de demande d'agrément à retirer à la Direction du Guichet Unique ou dans les Directions Régionales et Départementales du Ministère du Tourisme à l'intérieur;
2. Une photocopie de la CNI ou l'attestation d'identité ou le titre de séjour du promoteur;
3. Un registre de commerce et de crédit mobilier ;
4. La liste prévisionnelle des prestataires avec leur curriculum vitae et leurs qualifications ;
5. Un document de présentation du projet d'activité;
6. Les statuts s'il s'agit d'une personne morale ;
7. Une copie du reçu de paiement des frais de dossier à la régie ;

NB : le dossier doit être fourni en **dix (10) exemplaires** dont un original et **neuf (09) photocopies** reliées en spiral.

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

**DEMANDE D'AGREMENT POUR L'OUVERTURE ET L'EXPLOITATION
D'UNE AGENCE D'HOTESSE**

DENOMMEE :.....

Réf. :...../MINTOUR/DGU/ du.....

Nom et prénoms du promoteur :.....

Profession :.....

Nationalité :.....

Adresse :..... Tél. :.....

EMAIL :

Nature de l'établissement :.....

Nature juridique :.....

Régime Fiscal :.....

N° Identifiant Unique (CEPICI) :.....

Situation géographique :.....

Montant des investissements prévus :.....

Nombre d'emplois prévus :.....

Nom et Prénoms du gérant :.....

Nationalité :.....

Diplôme (s) :.....

Signature de l'Agent DGU

Signature du promoteur